



Demande de garde exclusive par la maman

Par **Barrel Pierre**, le **07/11/2016** à **21:15**

Je suis convoqué devant le tribunal en janvier 2017, la maman des deux filles (10 et 12ans) veut la garde exclusive suite à mon déménagement pour vivre avec ma compagne. J'habitais Delle (Territoire de Belfort) maintenant Lutterbach (Haut Rhin Alsace) il y a 40min de route cela fait 1mois que je suis à Lutterbach. Cela fait 6ans que je suis divorcé et en garde partagée. Quelles sont mes possibilités pour faire valoir mon droit de garde parentale et surtout rester en garde alternée?